

LE POINT DU JOUR

Sortant de l'Hôtel de Ville, passer en face sous une porte ancienne (voir plaque) et traverser tout droit le parc Lhermitte; en bas de l'escalier, tourner à gauche et suivre le chemin du tour des remparts, passer derrière le fond des courts de tennis, remonter dans le pays et au croisement prendre à droite. -Après le cimetière, vue sur la vallée de l'Ailette -.

Arrivé sur la route Coucy-Laon, prendre à droite sur 100 m puis tourner à droite vers le chemin de « Point du jour ». 1 km et sur le plateau en vue des champs, tourner à droite en longeant la haie pour parvenir à l'Institut Médico Educatif de Moyembrie.

A hauteur des réfectoires et de l'ancien «château», tourner à gauche pour atteindre à l'entrée d'un petit bois le début d'un chemin appelé «rue Blanche»,le descendre allègrement.

Parvenu en bas de ce chemin, jeter un coup d'œil sur l'église de Coucy à droite et traverser la route de Jumencourt, longer la clôture d'une ancienne ferme hébergeant une trentaine de chevaux entraînés à la course au trot attelé.

Arrivé sur l'ancienne voie ferrée Anizy-Chauny démantelée en 1990, l'emprunter à gauche sur une centaine de mètres puis tourner à droite pour arriver tout en bas à l'entrée du bois de Monthizel. Un à droite suivis d'un à gauche, entrer dans ce bois qui amène à sa sortie à l'intersection de la route de Coucy-Soissons et de la déviation de la D1.

Traversant cette dérivation (point noir du circuit), suivre le sentier en contrebas, parallèle à celle-ci. A l'entrée de Coucy, retraverser la dérivation et tout de suite à gauche, s'engager dans le chemin de banlieue qui amène 600 m plus loin sur le chemin du Val Serain.

Prendre à droite pour remonter cette voie bordée d'arbres et qui passe entre le foyer des jeunes, le stade municipal et le collège à droite, la station d'épuration à gauche.

Traverser la place et aux feux, face au groupe scolaire, prendre à droite vers la boulangerie. 100 m plus loin, tourner à gauche pour remonter vers l'école maternelle. Laisser celle-ci à gauche pour monter un petit raidillon qui amène dans le virage de la côte de Soissons.

-Sur le coteau, plantation de vignes en 1996-97- Monter la route sous les remparts jusqu'à la porte de Soissons-Tour musée-. Prendre à droite le chemin qui longe le rempart sous l'église -en contrebas création en 1998 des jardins médiévaux-.

Arrivant aux escaliers de départ, remonter vers le parc Lhermitte pour y regarder la margelle du puits, ancienne clef de voûte d'une des salles du donjon. (voir dans la Tour-musée la maquette du donjon).

Pour aller à la Tour-musée (porte de Soissons), emprunter au fond du parc le chemin de ronde situé sur le rempart et passer dans la Gloriette puis derrière l'église des XIV ème-XVI ème siècles.

**RANDONNEURS
LA NATURE EST FRAGILE !
RESPECTEZ-LA !**



CIRCUIT PEDESTRE N° 1

LE POINT DU JOUR

9,500 km Balisage: ●

LE POINT DU JOUR

-  ROUTE GOUDRONNÉES
-  CHEMINS RURAL-SENTIER
-  COURS D'EAU
-  ANCIENNE VOIE FERRÉE
-  POINT DE NIVEAU
-  BRETelles DE LIAISONS
-  MONTÉES-CÔTES

BALISAGE DU CIRCUIT

- Sur le terrain 
- Sur le dépliant 

